

RAPPORT ANNUEL
2024

Des résultats satisfaisants

Société Nationale des Hydrocarbures

Catalyseur de développement

Sommaire

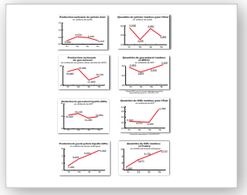

Vue d'ensemble
P. 04



Présentation de la SNH
P. 07



Note de conjoncture
P. 13



Interview de l'Administrateur
Directeur Général P. 17



Faits saillants
P. 21



Exploration/production
P. 23



Activités commerciales
P. 33



Activités gazières
P. 37



Responsabilité sociétale
P.41



Activités financières
P. 45



Rapport financier
P. 49



Annexes
P. 53

© SNH

Textes, Secrétariat de rédaction, illustrations et mise en page : Division de la Communication

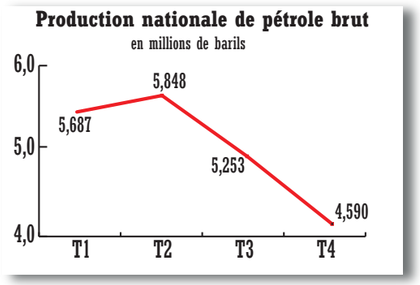

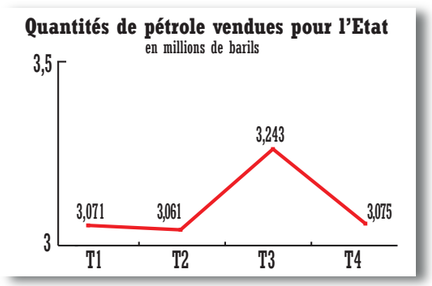

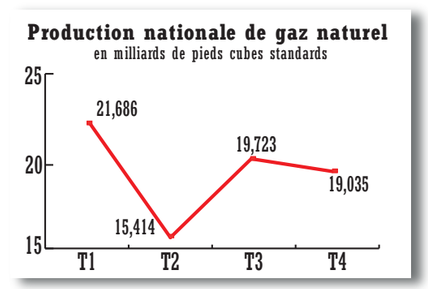

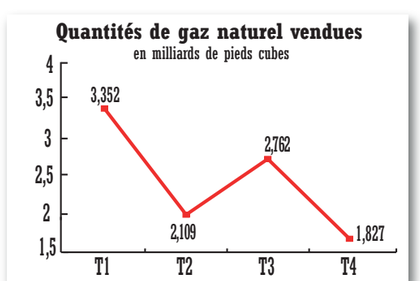

*Ventes SNH (gaz du champ Logbaba non inclus).
Quantités exprimées à 1 000 BTU/ SCF

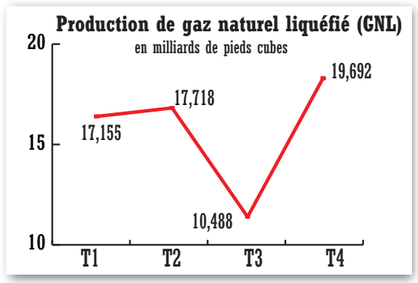

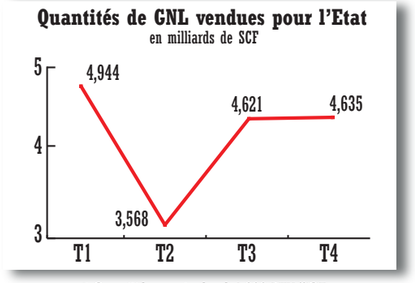

* Quantités exprimées à 1 000 BTU/SCF

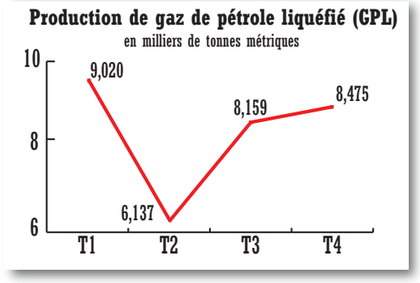

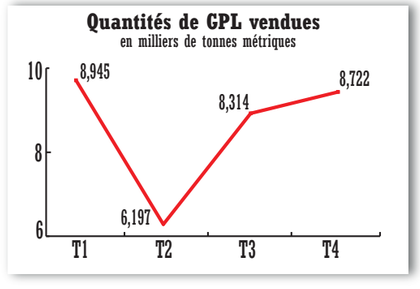

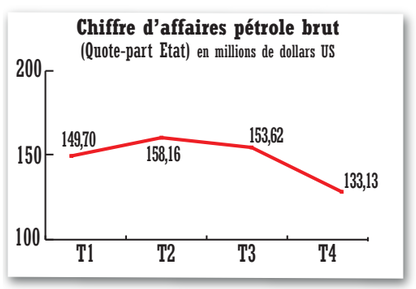

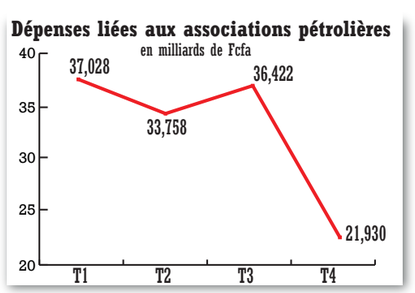

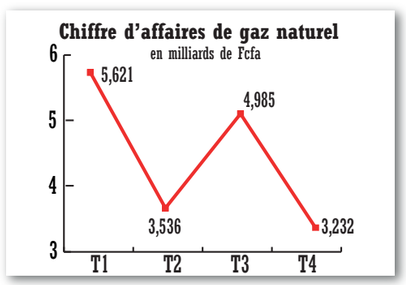

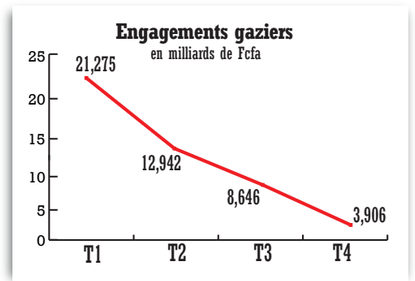

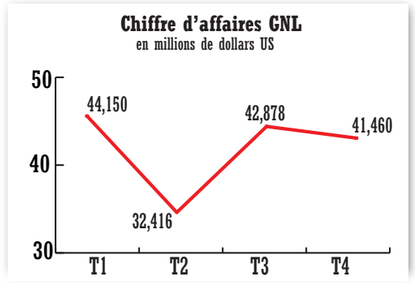

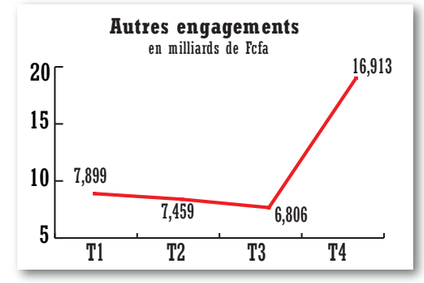

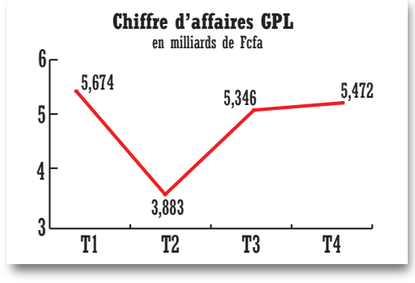

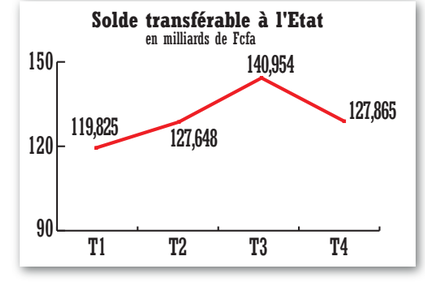

Sigles

AEE	:	Autorisation Exclusive d'Exploitation
AER	:	Autorisation Exclusive de Recherche
APCC	:	Addax Petroleum Cameroon Company
APCL	:	Addax Petroleum Cameroon Limited
APPO	:	African Petroleum Producers' Organisation (Organisation des Producteurs de Pétrole Africains)
BBL	:	Baril
BCF	:	Billion Cubic Feet (milliard de pieds cubes)
BTU	:	British Thermal Unit (unité anglo-saxonne de mesure de l'énergie)
CPP	:	Contrat de Partage de Production
CPSP	:	Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines
CSST	:	Comité Santé et Sécurité au Travail
DKC	:	Douala-Kribi/Campo (bassin sédimentaire camerounais)
FIPOL	:	Fonds Internationaux d'Indemnisation des Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures
FLNG	:	Floating Liquefied Natural Gas (usine flottante de liquéfaction de gaz naturel)
GDC	:	Gaz du Cameroun
GNL	:	Gaz Naturel Liquéfié
GPL	:	Gaz de Pétrole Liquéfié (communément appelé gaz domestique)
HSE	:	Hygiène-Sécurité-Environnement
IPIECA	:	International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (Association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour l'amélioration des performances environnementales et sociales)
ITIE	:	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
JKM	:	Japan Korean Marker (indice des transactions spot du GNL au Nord-Est de l'Asie)
KPDC	:	Kribi Power Development Company
MBJ	:	Million de barils par jour
OHADA	:	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OPEP+	:	Ensemble constitué des membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole et dix autres pays alliés
RDR	:	Rio Del Rey (bassin sédimentaire camerounais)
SCF	:	Standard Cubic Feet (pied cube standard)
SCGPL	:	Stockage et Chargement des camions-citernes de GPL
TCF	:	Trillion Cubic Feet (mille milliards de pieds cubes)
TM	:	Tonne métrique
USD ($)	:	Dollar américain
FED	:	Federal Reserve System (réserve fédérale i.e. banque centrale américaine)
BEAC	:	Banque des États de l'Afrique Centrale
BCE	:	Banque Centrale Européenne
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale
CEO	:	Chief Executive Officer (Président Directeur Général)



Présentation de la Société Nationale des Hydrocarbures

SNH : Bras séculier de l'Etat du Cameroun pour la valorisation des hydrocarbures

La SNH est une société à capital public ayant l'État pour seul actionnaire. Elle a été créée le 12 mars 1980, pour gérer les intérêts de l'État dans le secteur des hydrocarbures. Dotée de l'autonomie financière, la SNH est régie par la loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques du Cameroun, alignée sur le droit OHADA. Dans l'exécution de ses missions, la SNH :

- conduit les études relatives aux hydrocarbures ;
- collecte et conserve les informations qui s'y rapportent ;
- délimite et promeut les blocs libres du domaine minier national ;
- conduit les négociations des contrats pétroliers et gaziers, en liaison avec les départements ministériels en charge des Mines, des Finances, de l'Énergie, de l'Économie, du Commerce et de l'Environnement ;
- conclut, en tant que de besoin, des accords avec les sociétés installées au Cameroun, exerçant dans le domaine de la production, du transport, de la distribution, de la transformation ou du stockage des hydrocarbures ;
- suit l'exécution des contrats pétroliers et gaziers passés entre l'État et les sociétés intervenant dans le secteur des hydrocarbures ;



- développe et exploite, en association ou à ses propres risques (sole risk), les champs pétroliers et gaziers ;
- contrôle la gestion des associations, avec pour objectif la maîtrise des coûts pétroliers ;
- promeut la réalisation d'infrastructures de production, de transport, de traitement et de stockage des hydrocarbures sur le territoire national ;
- collecte le gaz naturel auprès des sociétés productrices et le transporte vers les industries, les producteurs d'électricité, les autres clients éligibles, les sociétés de distribution et les sites de traitement, le cas échéant ;
- contribue à la réalisation de projets gaziers visant, au plan national, le développement du marché gazier (production d'énergie électrique, alimentation des industries en gaz naturel et production de GPL) et au plan international, l'exportation du gaz naturel liquéfié (GNL) camerounais ;
- suit les opérations de chargement des hydrocarbures sur les terminaux ;
- commercialise la part de la production nationale d'hydrocarbures qui revient à l'État;
- transfère au Trésor Public, après déduction des charges, les recettes issues des ventes d'hydrocarbures, qui contribuent au financement du budget de l'État ;
- la SNH est également habilitée à conduire toutes les opérations financières.

Outre ses activités phares, la SNH assure la gestion des stocks de sécurité des produits pétroliers, pour garantir l'approvisionnement du pays en cas d'imprévu majeur.

Pour mener à bien ses missions, la SNH peut ouvrir des succursales, bureaux, agences, comptoirs et dépôts au Cameroun ou à l'étranger.

Un management participatif par objectifs

La SNH déroule ses missions sur la base d'un plan de développement quinquennal, décliné en plans d'actions annuels. Ils sont élaborés avec la participation des agents des différentes Unités de l'entreprise.

La société s'est dotée de divers textes réglementaires pour régir son fonctionnement. Ainsi, les procédures sont codifiées et les textes y relatifs rassemblés dans un manuel dédié et un fichier réglementaire. Le dispositif est complété par un règlement intérieur, dont l'application stricte assure l'harmonie sociale.

Un Code éthique, qui règle les rapports entre les agents, ainsi qu'entre ceux-ci et les partenaires de la SNH, ses prestataires de services et tout autre public, complète ce dispositif règlementaire.

Sur un autre plan, un contrôle interne de gestion est mis en œuvre, soutenu par un outil informatique de pointe. Des audits sont parallèlement menés régulièrement par des cabinets externes à la société, à la renommée établie.



Traçabilité et transparence des opérations

Les contrats sont négociés conformément aux Codes Pétrolier et Gazier camerounais, sur la base de modèles alignés sur les standards de l'Association Internationale des Négociateurs Pétroliers (AIPN). Ces Codes prévoient trois types de contrats pétroliers : le Contrat de Concession (CC), le Contrat de Partage de Production (CPP) et le Contrat de Service à Risque (CSR). Le taux de participation de l'État en cas de découverte commerciale y est précisé, de même que les programmes de travaux, les investissements à consentir et les dispositions visant la mise en valeur des compétences locales.

La SNH publie tous les chiffres clés relatifs à ses activités (investissements, production, chiffre d'affaires, transferts à l'État) dans ses publications externes, y compris son site internet (www.snh.cm) et d'autres medias de masse.

La publication de ces données obéit aux principes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) à laquelle le Cameroun a adhéré en 2005. La SNH est membre du Comité national de suivi de cette initiative.

Rattachement institutionnel de la SNH

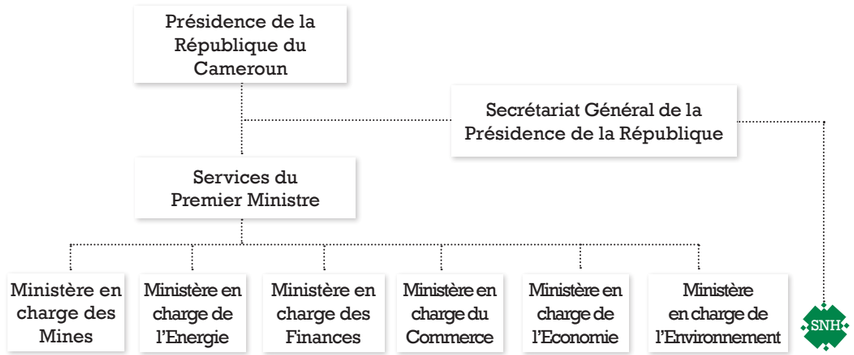

Organisation de la SNH

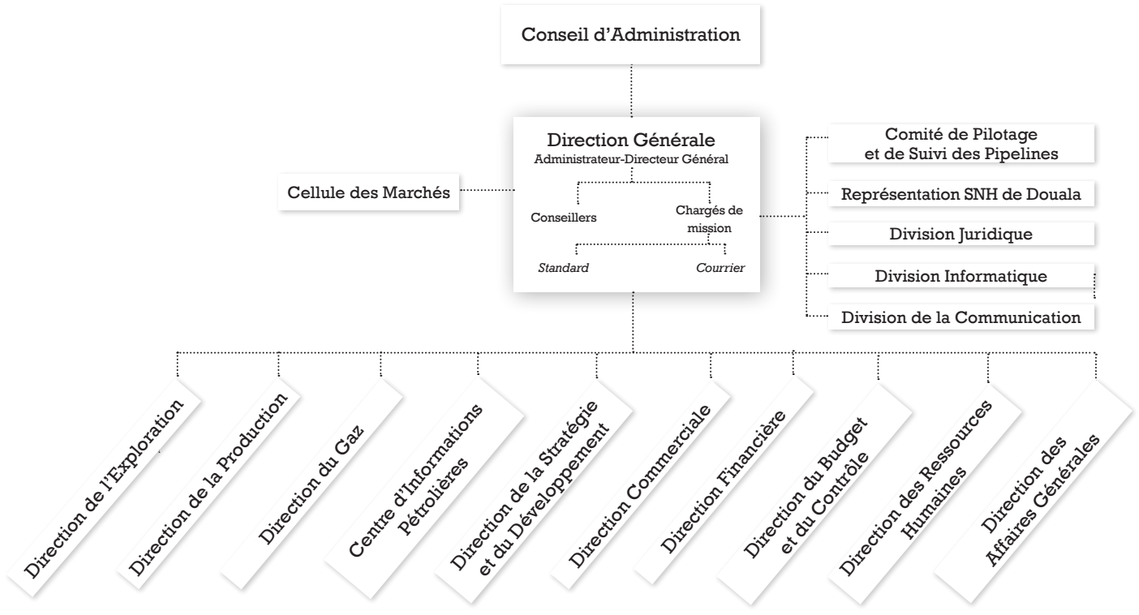

Membres du Conseil d'Administration*



Ferdinand Ngoh Ngoh
Président du Conseil
Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République



Adolphe Moudiki
Administrateur-Directeur Général



Okie Johnson Ndoh
Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures



Isaac Richard NGOLLE
Conseiller Technique
Ministère des Finances



Victor Aristide Mimbang
Directeur des Mines
Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique



Lilian Nabola Efenge
Chargée de Mission dans les Services du Premier Ministre

Personnalités désignées par le Président de la République

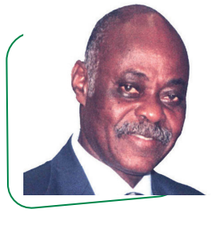

Jules Mana Nschwangele*
Elite du Département de l'Océan
(Région du Sud)



El Hadj Lawan Bako
Elite du Département du Boyo
(Région du Nord-Ouest)



Fritzgerald Nasako
Elite du Département du Ndian
(Région du Sud-Ouest)

* *Au 31 décembre 2024*
* *Jules Mana Nschwangele est décédé le 05 octobre 2024*

Ressources humaines : maîtrise des effectifs et des compétences

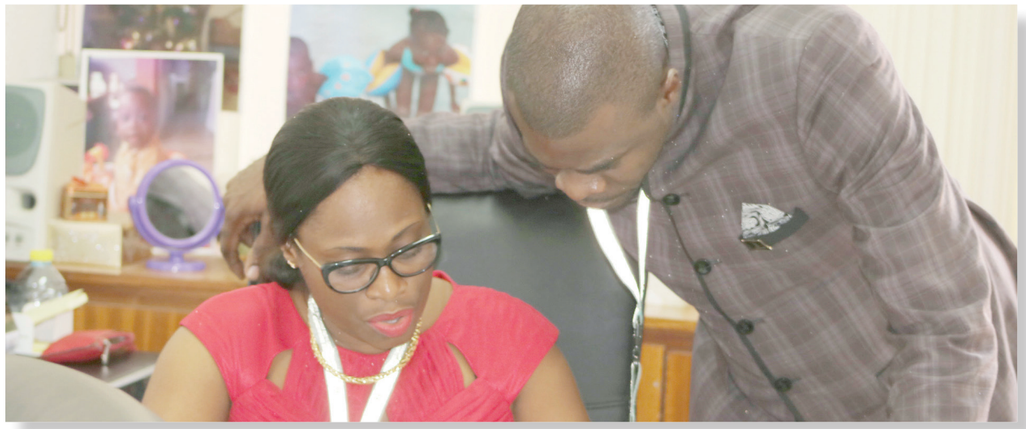

Gestion efficiente des effectifs

Au 31 décembre 2024, la SNH compte 357 agents, dont 282 au siège social à Yaoundé, 36 à la Représentation SNH de Douala, 21 sur le site du gazoduc Bipaga/Mpolongwé, 14 au dépôt GPL de Bipaga, 01 sur le site pétrolier de Mvia, 01 au Site de stockage des échantillons de forages pétroliers et gaziers et 02 en détachement.

Pour répondre aux besoins d'évolution du personnel induits par les départs à la retraite et le développement de ses activités, la SNH a recruté 04 nouveaux agents, dont 01 cadre et 03 agents de maîtrise.

Sur l'année, 14 départs de la SNH ont été enregistrés, dont 06 cadres, 04 agents de maitrise et 04 employés.

La formation continue, pour plus de performance

La mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise a permis en 2024, d'engager 06 actions de formation au profit des agents SNH. Lesdites formations portaient sur les thèmes:

- Ingénierie Managériale et Ressources Humaines;
- Exécution du marché N°03220154 pour la reforme du portail cartographique de la SNH;
- Appropriation du nouvel Acte uniforme Ohada sur les procédures de recouvrement des créances et l'exécution des décisions de justice;
- Invitation au Congrès international pour Assistantes et Secrétaires de Direction (ASD);
- 24è édition de la Fête Internationale des Secrétaires et Assistants de Direction;
- Formation Perenco QHSE & Production.

Répartition du personnel par catégorie socio-professionnelle

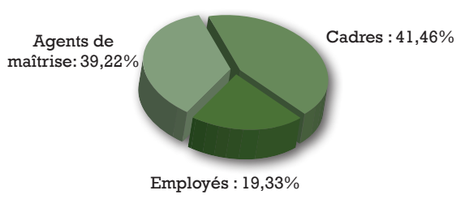

Répartition du personnel par genre

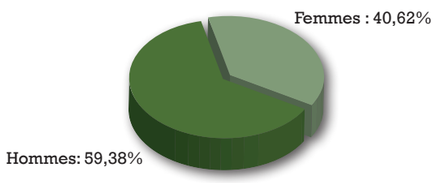



Note de Conjoncture

Marché pétrolier

Les cours mondiaux du pétrole brut, qui ont notamment été marqués par la timide relance de l'économie chinoise, ont connu une évolution contrastée. C'est dans ce sillage que le Brent Daté a commencé par se situer le 02 janvier à 75,70 $/bbl avant d'atteindre un pic de 93,35 $/bbl le 12 avril, pour ensuite chuter à son plancher annuel de 70,56 $ US/bbl le 10 septembre.

Ainsi, pour l'ensemble de l'année 2024, le cours moyen du Brent Daté s'est établi à 80,76 $/BBL, contre 82,64 $ US/BBL l'année précédente, soit une régression de 2,27 %. Ce léger recul peut s'expliquer par des fluctuations de l'offre et de la demande mondiale de pétrole.

Au plan de la demande mondiale de pétrole brut

Le marché est marqué par le recul, durant les deux premiers mois de l'année 2024, de la demande énergétique en Europe et aux États-Unis ; les faibles indicateurs de la demande chinoise où le plan de relance de l'économie intervenu au 3^{è} trimestre n'a pas connu de succès; les données mensuelles faisant état du ralentissement de la croissance de la demande mondiale de brut 2024 et 2025 ; les tensions observées sur les cours des matières premières et la progression du dollar à des niveaux élevés tout au long de l'année en atteignant ses plus hautes

Pour ce qui est de l'offre pétrolière

Les craintes d'un surplus de la production mondiale sont accentuées entre autre par les hauts niveaux de la production américaine, risquant d'aggraver le déficit entre l'offre et la demande mondiale.





Marchés gaziers

1. Marché international du Gaz Naturel Liquéfié (GNL)

La conjoncture internationale du marché du GNL a été marquée par une baisse des cours comparée à l'année 2023, malgré un environnement caractérisé par (i) la poursuite de la politique de sanction des États Unis et de l'Union Européenne contre la Russie (interdiction depuis juin 2024 de fourniture de biens, de technologies et de services aux projets de GNL en construction en Russie) ; (ii) les incertitudes sur l'approvisionnement de l'Europe centrale en gaz russe compte tenu de l'arrêt des livraisons de Gazprom Export à l'Autriche le 16 novembre 2024, et le non renouvellement du contrat de transit du gaz russe via l'Ukraine après expiration le 31 décembre 2024 ; (iii) les craintes entourant d'éventuelles perturbations des approvisionnements en gaz israélien en raison de l'escalade des tensions au Moyen-Orient ; (iv) les crises politiques en Allemagne, en France et en Corée du Sud.

C'est dans cet environnement que les prix ont évolué ainsi qu'il suit :

- Le Japan Korea Marker (JKM), s'est élevé en moyenne à 11,91 US dollars (USD) par million de BTU (USD/mmBTU), contre 13,84 USD/mmBTU en 2023 ;
- Sur le National Balancing Point, principal index de vente de gaz en Europe, la cotation moyenne s'est située à 10,84 USD/mmBTU contre 12,68 USD/mmBTU en 2023 ;
- Le Henry Hub, principal marché de vente de gaz naturel aux Etats Unis a enregistré une cotation moyenne de 2,19 USD/mmBTU, contre 2,67 en 2023.

Du point de vue de l'approvisionnement, l'offre mondiale de GNL est quasi inchangée, s'élevant à 53,70 milliards de pieds cubes par jour (Bcf/j), soit une baisse de 0,06% par rapport à 2023. La baisse des exportations africaines (en raison du passage de l'Égypte de pays exportateur de GNL en pays importateur en mai 2024) ayant été partiellement compensée par la hausse des exportations américaines.

S'agissant de la demande, les importations de GNL ont régressé (0,46 Bcf/j) pour se situer à 53,22 Bcf/j soit une baisse de 0,86% comparée à l'année précédente. Cette baisse est principalement portée par l'Europe compte tenu de la poursuite des politiques des mesures coordonnées visant à réduire la demande en gaz des pays de l'Union Européenne.

2. Marché domestique du gaz naturel

Durant la période sous-revue, la sollicitation de la Centrale Thermique de Kribi a été principalement impactée par les problèmes financiers du secteur de l'électricité. Depuis le 12 septembre 2024, KPDC a suspendu la production de 12 de ses générateurs en raison de réclamations d'impayés à son client ENEO.

Au 31 décembre 2024, la dette de KPDC envers la SNH s'élève à 41,6 milliards de FCFA couvrant les factures de livraison de gaz de la période allant de novembre 2022 à décembre 2024.

La consommation en gaz de la Centrale s'est établie à 7 200 millions de pieds cubes (à 1000 BTU/scf), en baisse de 28,36% par rapport à 2023 et correspondant à un niveau d'utilisation de 42,77% des 216 Mégawatts installés. La contribution de la centrale à gaz de Kribi au mix électrique national est de 10,42%.

3. Marché domestique du GPL

Le marché du GPL a été marqué durant l'année 2024 par une baisse des volumes provenant de Bipaga. Ainsi l'approvisionnement à partir de Bipaga s'élevait à 32 177,635 TM contre 34 699,377 TM pour l'année précédente, soit une baisse de 7,27% en raison des travaux de forage sur le Champ Sanaga Sud effectués par PERENCO, ayant entrainé l'arrêt des livraisons de GPL au Dépôt de Bipaga du 09 au 14 juin 2024.

L'approvisionnement national en GPL a atteint 234 031 Tonnes Métriques (TM), en hausse de 12,47% par rapport à 2024. Le marché domestique a été approvisionné à partir des importations (83,32%) et de la production de Bipaga 13,75%.

La consommation de GPL s'est élevée à 190 352 TM en 2024 soit une augmentation de 11,83% par rapport à 2023. Cette progression s'explique par les besoins du marché qui restent largement supérieurs à l'offre actuelle.

4. Conduite des Opérations du Dépôt GPL de Bipaga

L'exploitation du Dépôt GPL de Bipaga a été marquée durant l'année 2024 par une baisse des volumes provenant de Bipaga. Ainsi, la contribution de Bipaga est passée de 21% en 2023 à 13,75% en 2024, compte tenu de la fourniture de 32 177,635 Tonnes Métriques pour les besoins des ménages camerounais.

Le taux de disponibilité des installations sur l'année s'élève à 97,92%, la SNH suspendant les chargements généralement pendant une semaine pour réaliser des opérations de maintenance préventives.

D'après les estimations de la SNH comparées aux importations, la production de GPL a permis à l'État du Cameroun de réaliser des économies de l'ordre de 2,156 milliards de FCFA en ce qui concerne la subvention accordée à ce produit et des économies estimées à 23,897 millions de dollars US pour ce qui est des réserves de change.





Interview de l'Administrateur-Directeur Général



Adolphe Moudiki:

La SNH poursuit avec rigueur et transparence sa mission de valorisation des ressources pétrolières et gazières du Cameroun

Quel sont les faits saillants de l'année 2024 à la SNH ?

L'exercice 2024 a été marqué par deux faits majeurs pour la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH). Le premier est la tenue à Yaoundé de la 46e session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO). Organisée sous le Très Haut Patronage du Président de la République Son Excellence Paul BIYA. Cette rencontre d'envergure continentale, qui a réuni les responsables gouvernementaux des 18 États membres de l'APPO, a connu un réel succès grâce au dispositif organisationnel mis en place par la SNH. Les échanges ont notamment porté sur l'opérationnalisation de la Banque Africaine de l'Énergie (AEB), projet stratégique pour le financement du développement énergétique du continent africain.

La production gazière en hausse

Le second fait marquant concerne la mise en gaz solennelle de l'usine de production de carreaux en céramiques de la société chinoise Keda, à Kribi. Alimentée en gaz naturel par la SNH via un gazoduc de cinq kilomètres relié aux installations de stockage de Bipaga, cette unité industrielle constitue une illustration concrète de l'engagement de notre entreprise en faveur de l'industrialisation du Cameroun. Les besoins énergétiques de cette usine sont estimés entre 3,5 et 6,5 millions de pieds cubes de gaz par jour, pour une capacité annuelle de production de 20 millions de mètres carrés de carreaux.

Plus largement, quel bilan dressez-vous de l'exercice 2024?

Dans un contexte international marqué par des mutations importantes du secteur énergétique, la SNH a enregistré des résultats globalement satisfaisants au terme de l'exercice 2024. La production nationale de pétrole brut s'est établie à 21,377 millions de barils, tandis que celle du gaz naturel a atteint 2 461,405 millions de mètres cubes.

Par ailleurs, les ventes effectuées par la SNH pour le compte de l'État ont permis de transférer au Trésor Public, après déduction des charges, un montant de 530,032 milliards de FCFA au titre de la contribution au budget de l'État. Ces résultats traduisent la résilience de notre entreprise ainsi que sa contribution constante au financement de l'économie nationale.

Relèvement de la production pétrolière

Où en est le projet gazier Yoyo-Yolanda, après l'accord signé l'an dernier par les Présidents Paul BIYA et Teodoro Obiang Nguema ?

Je puis indiquer que les discussions progressent de manière satisfaisante. Les 12e et 13e sessions conjointes des négociations se sont tenues respectivement en septembre et en octobre 2024 à Yaoundé, entre les délégations du Cameroun, de la Guinée équatoriale et de Chevron, à travers sa filiale Noble Energy.

Parallèlement aux discussions institutionnelles et techniques, les études d'ingénierie ont été lancées sur le terrain. Cette dynamique témoigne de la volonté commune des parties prenantes de faire aboutir ce projet structurant, appelé à jouer un rôle important dans la valorisation des ressources gazières transfrontalières.

Quelles sont les perspectives de la SNH pour l'année 2025 ?

En 2025, la SNH entend poursuivre avec détermination la mise en œuvre du Plan de développement des ressources gazières nationales. À cet effet, plusieurs études ont été engagées en vue de la valorisation des gaz torchés ainsi que des ressources gazières du Rio del Rey, à travers la création de hubs gaziers à Limbé et Douala, la construction d'un dépôt de GPL à Njonji et la mise en place de stations de compression de gaz naturel dans les villes de Limbé et Douala. Ces projets traduisent notre ambition de contribuer durablement à la croissance énergétique et industrielle du Cameroun, dans une approche fondée sur la modernité, l'efficacité et la vision à long terme.

Les perspectives demeurent également encourageantes en matière de développement des ressources pétrolières. La SNH poursuivra ses efforts d'exploration afin de renforcer le niveau des réserves prouvées de pétrole brut.

Cette ambition sera portée par notre engagement constant à accomplir pleinement les missions confiées à la SNH par l'État, dans le respect des principes de bonne gouvernance, de rigueur, de transparence et de traçabilité qui fondent notre action.



Faits Saillants



4 janvier : Lancement à la SNH des travaux du COM-APPO 2024. Le Comité est chargé de préparer la 46è session ordinaire du Conseil des Ministres de l'APPO prévue à Yaoundé. L'ADG est le représentant du Cameroun au Conseil des Ministres de l'APPO.

18 janvier : Présentation des vœux de nouvel an à l'Administrateur-Directeur Général au siège de la SNH à Yaoundé. À cette occasion, l'ADG a révélé que le projet KEDA/SNH va générer 2 000 emplois pour les nationaux.

30 janvier : Reprise à la SNH des négociations avec Perenco Cameroun en vue de la conversion des concessions Moudi et Ebome en Contrats de Partage de Production (CPP). Les échanges portent sur les modalités contractuelles prévues par le Code pétrolier camerounais. Les deux parties ambitionnent de relancer les investissements pétroliers dans les associations Moudi et Ebome.

5-7 février : Tenue à la SNH d'une deuxième session de discussions avec Perenco sur les options de développement et de valorisation des ressources gazières nationales du bassin Rio del Rey. Les échanges ont notamment porté sur un projet de réduction du torchage à travers l'exportation de gaz naturel vers une usine de liquéfaction en Guinée équatoriale, avant l'approvisionnement futur des industries locales.

6 février : Tenue à la SNH d'une réunion de haut niveau avec Golar LNG consacrée notamment au renouvellement du contrat d'affrètement du Hilli Episeyo, arrivant à échéance en août 2026. Les deux parties ont également échangé sur les perspectives de valorisation du champ gazier transfrontalier Yoyo/Yolanda et réaffirmé leur volonté de poursuivre leur coopération.

29 février : Publication par le Conseil d'administration de l'ITIE de la décision de suspension du Cameroun. Malgré cette mesure, le pays a obtenu une note de 71,5% sur l'exigence de transparence dans la gestion des ressources pétrolières et gazières, avec des félicitations adressées à la SNH pour ses avancées en matière de divulgation systématique des données.

14 mars : Présentation à la SNH du nouveau Directeur Général des filiales camerounaises de Perenco, Yves Postec, par son prédécesseur Armel Simondin, promu Directeur Général du groupe Perenco. Les échanges ont également permis de saluer la qualité du partenariat entre la SNH et Perenco, présent au Cameroun depuis 30 ans.

24 avril : Tenue à la SNH de la première Commission paritaire de fixation des prix officiels du Kolé et du Lokélé de l'année 2024. Les échanges entre la SNH, Perenco et Addax ont notamment porté sur l'évolution des différentiels des bruts camerounais et des cours du Brent au premier trimestre 2024.

1er mai : Célébration de la 138è édition de la Fête Internationale du Travail au siège de la SNH, sous le thème « *Dialogue social constructif : facteur de promotion du travail décent et de progrès social* ». Représentant l'ADG, le Conseiller N°2 a notamment souligné l'engagement de la Société en faveur du dialogue social, de l'amélioration des conditions de travail et de l'épanouissement professionnel du personnel.

07 juin : Mise en gaz de l'usine Keda de Kribi par la SNH, à travers la mise en service d'un gazoduc de 5,27 km reliant le Centre de traitement de gaz naturel de Bipaga au site industriel. La cérémonie a été présidée par Nathalie Moudiki, représentant l'ADG, en présence des autorités administratives, traditionnelles et des partenaires du projet.

19 juin : Commémoration des 20 ans du pipeline Tchad/Cameroun à travers le vernissage d'une exposition photos au siège de la SNH et une campagne médiatique dédiée aux retombées du projet.

2-3 septembre : Tenue à la SNH d'une session de négociations consacrée à la valorisation du gaz du bassin Rio Del Rey et à la conversion de la concession Moudi en Contrat de Partage de Production (CPP). Les échanges avec Perenco ont notamment porté sur les stratégies de développement gazier et les termes contractuels des projets CPP Victoria et CPP Moudi.

10 septembre : Publication par la SNH d'un communiqué appelant de nouveau à l'ouverture d'une enquête au sujet de l'affaire Glencore, à la suite de la plainte déposée devant le Tribunal Criminel Spécial (TCS). L'entreprise y réaffirme sa volonté de voir toute la lumière faite sur cette affaire.

16 - 18 septembre : Tenue à Yaoundé d'un séminaire consacré à la révision du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH), sous la coordination du CPSP. Les travaux ont abouti à des propositions visant notamment à intégrer davantage les aspects liés à la prévention dans le dispositif national.

28 octobre - 1er novembre : Yaoundé accueille les travaux de la 46è session du Conseil des Ministres de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO), précédés des réunions des experts et du Conseil exécutif. Les échanges ont notamment porté sur la coopération énergétique africaine et le projet de Banque Africaine de l'Énergie, dont le lancement est annoncé pour le premier trimestre 2025.

13 décembre : Tenue de la deuxième session ordinaire du Conseil d'Administration de la SNH, présidée par Ferdinand Ngoh Ngoh, Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République. Le Conseil a salué les performances de l'entreprise, marquées notamment par 496,596 milliards FCFA de recettes générées pour l'Etat au 31 octobre 2024 et l'achèvement du gazoduc alimentant l'usine Keda à Kribi.

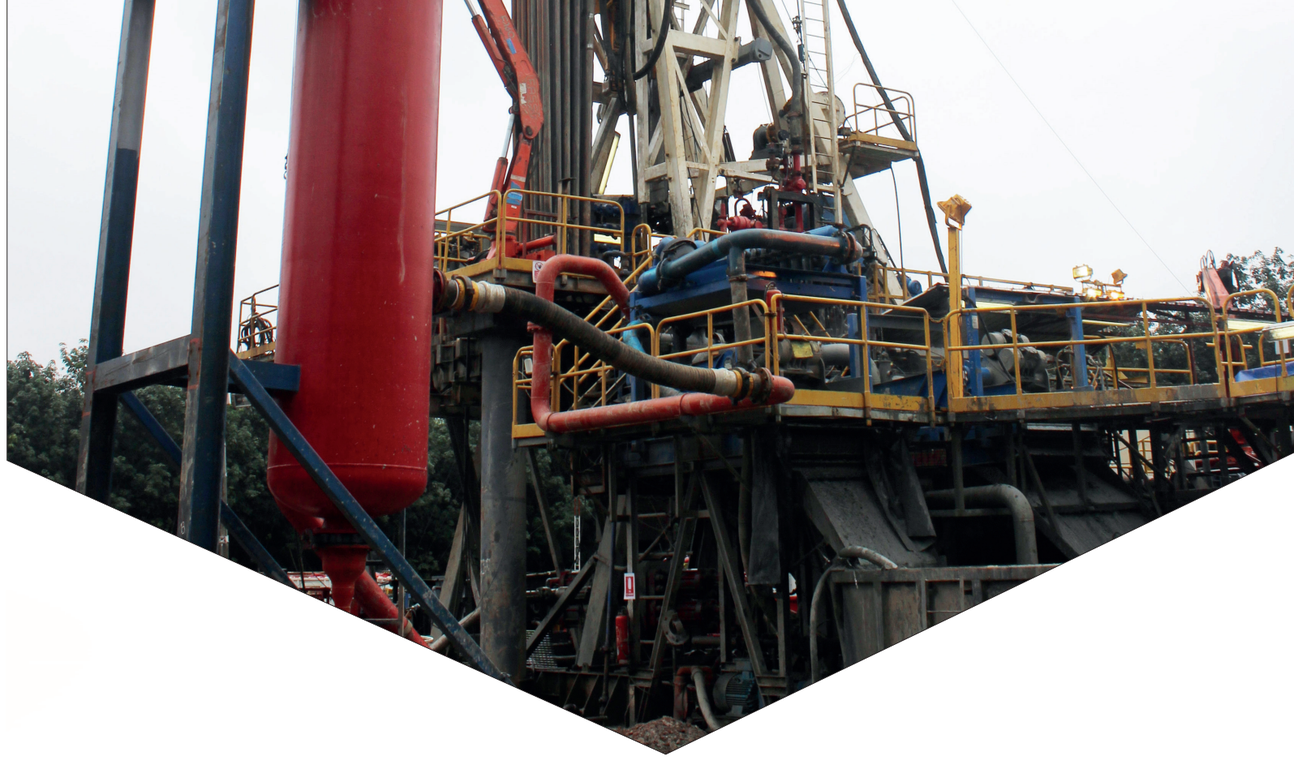

EXPLORATION & PRODUCTION

Situation du domaine pétrolier et gazier national

Les activités pétrolières se sont poursuivies dans deux des trois bassins sédimentaires majeurs que compte le Cameroun à savoir, le bassin Rio Del Rey (producteur depuis 1977) et le bassin Douala/Kribi-Campo (producteur depuis 1997).

Le bassin Logone Birni n'a pas connu d'activités au cours de l'année en raison de la situation sécuritaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun.



Domaine pétrolier et gazier sous contrat

Au 31 décembre, le domaine pétrolier et gazier national couvre une superficie totale de 32 108,12 km². Il comprend le domaine sous contrat d'une superficie de 12 007,76 km², soit 37,40 % de la superficie totale, constitué de :

- 04 Autorisations Exclusives de Recherche (AER) à savoir Bomana, Matanda, Thali, Zina Makary. Elles ont une superficie de 7 955,78 km² correspondant à 24,78 % de la superficie totale ;

- 05 Concessions (Sandy Gas, Moudi, Ebome, Mvia, Logbaba) et 9 Autorisations Exclusives d'Exploitation (AEE), couvrant 4 051,98 km², soit 12,62 % de la superficie totale.

Répartition des superficies des Autorisations Exclusives de Recherche par Opérateur au 31 décembre 2024

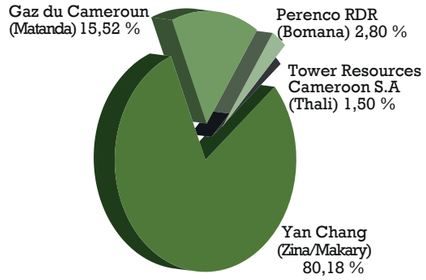

Répartition des superficies des Concessions et Autorisations Exclusives d'Exploitation par Opérateur au 31 décembre 2024

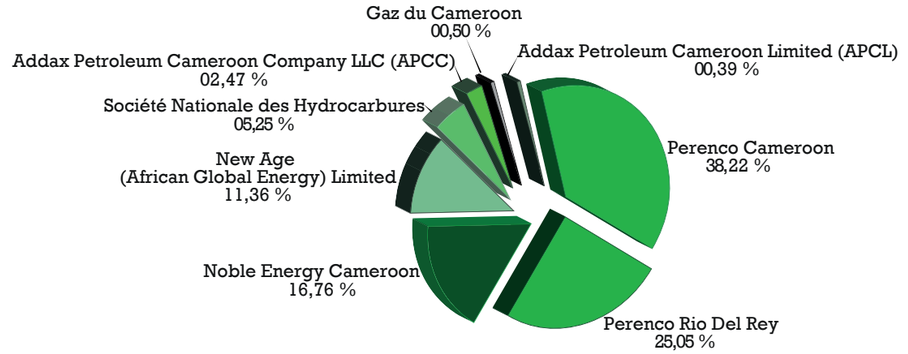

Domaine pétrolier et gazier national libre

Au 31 décembre, le domaine pétrolier et gazier national compte 09 blocs libres, en promotion. Il s'agit de 03 blocs dans le bassin Rio Del Rey (Bakassi, Bolongo Exploration et Ndian River) et de 06 blocs dans le bassin Douala/Kribi-Campo (Etinde Exploration, Elombo, Ntem, Bomono, Tilapia et Kombe-Nsepe). Le domaine pétrolier et gazier libre couvre une superficie de 19 626,89 km², soit 61,13 % de la superficie totale.

Blocs en négociation

Un bloc du domaine pétrolier et gazier national fait l'objet de négociations Il s'agit du bloc Ngosso dans le bassin Rio Del Rey, avec Addax Petroleum Cameroon Limited. Il couvre une superficie de 473,37 km², soit 01,47 % de la superficie totale.

Vue d'ensemble du domaine pétrolier et gazier au 31/12/2024

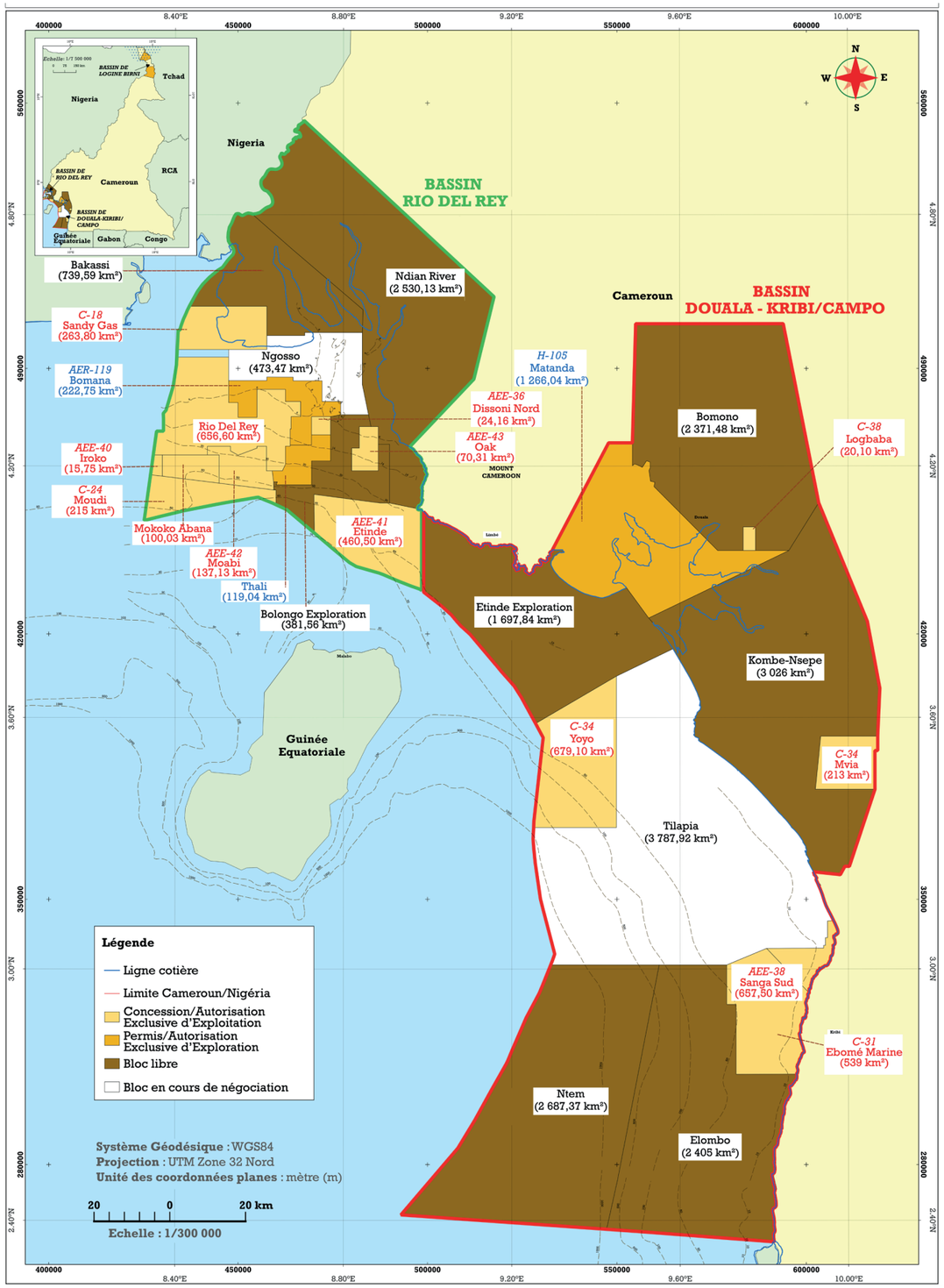

Associations pétrolières existantes au 31 décembre 2024

Autorisations Exclusives de Recherche

Associations	Associés	Nationalités maison-mères	Participations
Bassin Douala/Kribi-Campo			
Matanda	Gaz du Cameroun*	Britannique	75%
	Afex	Britannique	25%
Bassin Rio Del Rey			
Bomana	Perenco Rio del Rey	Franco-britannique	100%
Thali	Tower Ressouces Cameroon S.A	Britannique	100%
Bassin Logone Birni			
Zina Makary	Yan Chang Logone Development Holding Co.Ltd	Chinoise	100%

Concessions /Autorisations Exclusives d'Exploitation

Associations	Associés	Nationalités maison-mères	Participations
Bassin Douala/Kribi-Campo			
Ebome Marine	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	28,5%
	SNH	Camerounaise	21,5%
Mvia	**SNH***	**Camerounaise**	**100%**
Yoyo	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Noble Energy*	Américaine	75%
Logbaba	SNH (Etat)	Camerounaise	5%
	Gaz du Cameroun*	Britannique	57%
	RSM Production Corp.	Américaine	38%
Sanaga Sud	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	75%
Bassin Rio Del Rey			
Etinde	SNH (Etat)	Camerounaise	20%
	New Age*	Britannique	30%
	Lukoil	Russe	30%
	EurOil	Britannique	20%
Dissoni Nord	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	37,5%
	Addax PCC	Chinoise	37,5%
Iroko	SNH (Etat)	Camerounaise	30%
	Addax PCL*	Chinoise	70%
Sandy Gas	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	25,50%
	Addax PCC	Chinoise	24,50%
Rio Del Rey	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	25,33%
	Addax PCC	Chinoise	24,67%
Moudi	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	40%
	SNH	Camerounaise	10%
Mokoko Abana	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Addax PCC*	Chinoise	39,70%
	Perenco RDR	Franco-britannique	10,30%
Moabi	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	75%
Oak	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Glencore Cameroon	Britannique	37,5%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	37,5%

**Opérateur*

Titres miniers

Evolution des titres miniers

Bassin Rio del Rey

30 janvier et 03 octobre : Tenue des sessions de négociations portant sur la conversion en Contrats de Partage de Production (CPP), des Conventions d'Etablissemnts et des Contrats d'Association des Associations pétrolières «EBOME» et «MOUDI», avec la Société Perenco Cameroun.

01 mars : Transmission au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) des projets de Décret instituant l'Autorisation Exclusive d'Exploitation (AEE) Yoyo, du Décret constatant l'institution d'une Autorisation Exclusive de Recherche (AER) Bomana et l'Arrêté portant prorogation de l'AER

21 mars : Transmission au MINMIDT, du projet de Décret modifiant et complétant le Décret n°20006/303 du 21 sepembre 2006 portant institution de l'AEE Sanaga Sud. Dossier examiné et validé par le Comité SNH/MINMIDT chargé d'Elaborer les Textes d'Attribution des Titres Miniers du domaine pétrolier et gazier national (COM-ETATIM).

20 août : Le bloc Tilapia a été reversé dans le domaine pétrolier et gazier national libre, suite au renoncement, le 06 juin, de la société Tullow Oil.



Forages

En 2024, 0**7 puits** ont été forés, dont 06 puits de développement et 01 puits d'appréciation.



Association Rio Del Rey, Bassin RDR *(Opérateur Perenco Rio Del Rey)*

Nom du puits	Champ	Plateforme	Type de puits	Profondeur finale (m MDRT)	Fin des opération	Débit initial (Bopd)
KEM-20	Kita East	KEF1	Développement	**1 826**	21/02/2024	652
KEM-21				**2 678**	13/03/2024	267
KEM-22				**2 262,8**	17/04/2024	150
KEM-23ST				**1 634**	17/05/2024	642
KEM-17ST2			Appréciation	**3 500**	21/06/2024	100

Association Sanaga Sud, Bassin DKC *(Opérateur Perenco Cameroun)*

Nom du puits	Champ	Plateforme	Type de puits	Profondeur finale (m MDRT)	Fin des opérations	Débit initial (Bopd)
SSA-10ST2	Sanaga Sud	SANAGA-1	Développement	**2 794**	21/11/2024	35
SSA-11				**1 629**	08/10/2024	31



Investissements en baisse de 15,34%

Les investissements de production de l'année 2024 s'élèvent à 255 millions de $ US, en baisse de 15,34% par rapport à l'année 2023 (301,21 millions de $ US).

Cette baisse est principalement due à une diminution des investissements dans les Associations Mokoko Abana (-71,63 MMUSD) et Moabi (-33,90 MMUSD).

Ils se répartissent comme suit :

- 21,5 millions de dollars US pour l'appréciation sur Concession et ;
- 233,5 millions de dollars US pour les développements nouveaux et complémentaires.

Coûts unitaires

Coût unitaire d'exploitation

Le coût unitaire moyen annuel d'exploitation en monnaie courante, pour l'ensemble des champs en production d'hydrocarbures liquides est de 12,33 $/baril, contre 10,78 $/baril en 2023.

Cette hausse est due à une augmentation des coûts d'exploitation, associée à une baisse de la production annuelle.

Le coût unitaire d'exploitation de gaz pour l'Association Sanaga Sud est de 1,80 $/baril équivalent pétrole (bep), contre 1,82 $/bep en 2023.

Coût unitaire de production

Le coût technique unitaire moyen annuel de production, en monnaie courante, pour l'ensemble des champs à huile en production est de 24,77 $/baril, contre 26,15 $/baril en 2023.

Ce coût est en baisse par rapport à celui de l'année 2023 en raison de la baisse des investissements.

Le coût technique unitaire de production de gaz de l'Association Sanaga Sud est de 8,34 $/bep contre 3,46 $/bep en 2023.

Production

Production pétrolière

La production nationale de pétrole brut s'est élevée à 21,377 millions de barils, en baisse de 10,49 % par rapport à celle de l'année 2023 (23,882 millions de barils).

Production gazière

La production nationale de gaz naturel, s'est établie à 86 923,851 millions de pieds cubes (2 461,405 millions de mètres cubes), soit une baisse de 6,27% par rapport à celle de 2023, qui était de 92 737,750 millions de pieds cubes (2 626,036 millions de m^3).

La production du gaz naturel liquéfié (GNL) a été de 3 162 522 m^3 en baisse de 3,16% par rapport à 2023 (3 265 595 m^3). Celle du gaz de pétrole liquéfié (GPL) a été de 52 201 m^3, en baisse de 7,94% par rapport à 2023 (59 965 m^3).



Les Réserves

Réserves d'huile restant à produire

Au 31 décembre, les réserves d'huile restantes dans les Concessions et AEE sont estimées à 214,15 millions de barils, contre 235,35 millions de barils à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 9,08%. Cette baisse est due au déclin naturel des champs en production.

Ressources en gaz naturel

Les ressources de gaz naturel quant à elles, sont estimées au 31 décembre à 6,007 TCF (170,109 milliards de m^3), contre 6,094 TCF (172,570 milliards de m^3) à la même période de l'année précédente.



Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement

Au 31 décembre, aucun acte de piraterie n'a été enregistré dans les zones d'opérations pétrolières et gazières. S'agissant de la sécurité des infrastructures pétrolières, les actions menées ont concerné notamment la poursuite de la campagne de restauration de l'intégrité des plateformes sur les sites d'exploitation et l'inspection annuelle des grues installées sur les plateformes pétrolières des opérateurs Perenco et Addax.

Sur le plan de l'hygiène et de la santé, diverses initiatives ont été prises par les opérateurs pour s'assurer de la bonne santé du personnel, notamment les visites médicales systématiques, les sensibilisations sur diverses maladies et les formations sur les pratiques de travail sécurisées ou encore les premiers secours.



Activités Commerciales

Procédure de vente

La SNH commercialise la part de la production d'hydrocarbures revenant à l'Etat, conformément aux contrats pétroliers en vigueur au Cameroun. Elle assure également la commercialisation de la part de la production lui revenant et celle d'un partenaire qui lui en a fait la demande.

La valeur marchande des bruts camerounais est déterminée par rapport au Brent de la mer du Nord, à l'instar des prix de la grande majorité des bruts produits en Afrique de l'Ouest.

La politique commerciale mise en œuvre par la SNH repose sur trois piliers : les ventes directes aux raffineurs se trouvant dans sa zone naturelle d'exportation (constituée de l'Europe et du pourtour méditerranéen) ; les ventes aux traders, permettant d'atteindre les marchés plus éloignés (l'Extrême-Orient et les Amériques) ainsi que les nouveaux marchés ; et enfin, les appels d'offres, pour établir des références de prix et redynamiser le marché.

Types de brut et tailles des cargaisons

- **Kolé** (26,84° API)*, vendu par cargaisons de 950 000 barils ;
- **Lokélé** (23,34° API), vendu par cargaisons de 650 000 barils ;
- **Ebomé** (51,00° API), vendu par cargaisons de 400 000 barils.

Ventes de pétrole brut

Les quantités de pétrole brut vendues pour le compte de l'Etat ont été de 12,449 millions de barils, contre 13,527 millions de barils en 2023, soit un recul de 7,97%.

Le différentiel des bruts camerounais s'est situé en moyenne à -2,44 dollars US par baril, contre -1,91 $ US/bbl en 2023. Ainsi :

- le différentiel du Kolé s'est établi à -1,09 $/bbl, contre -0,5425 $ US/bbl en 2023 ;
- le différentiel du Lokélé a enregistré -3,37 $/bbl, contre -2,47 $ US/bbl comparé à 2023 ;
- le différentiel d'Ebomé a affiché -15,28 $/bbl, contre -16,85 $ US/bbl comparé à 2023.

Le prix moyen de la part de pétrole brut revenant à l'État s'est établi à 78,86 $/bbl, contre 79,46 $/bbl pour l'année 2023.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de brut de l'exercice s'élève à 594,632 milliards de FCFA, soit une baisse de 8,66 % par rapport à 2023, qui s'explique par la baisse des cours du Brent Daté et des quantités vendues.

Principales destinations des bruts vendus par la SNH (en bbls)

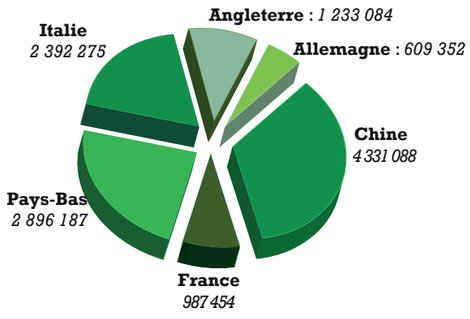

**API : La densité API est une échelle indiquant la densité du pétrole brut en degrés, définie par l'American Petroleum Institute.*

Quantités mensuelles de pétrole brut vendues pour l'Etat
(en millions de bbl)

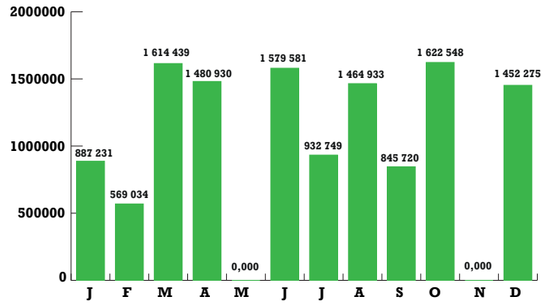

Evolution mensuelle des prix des bruts camerounais et du Brent Daté

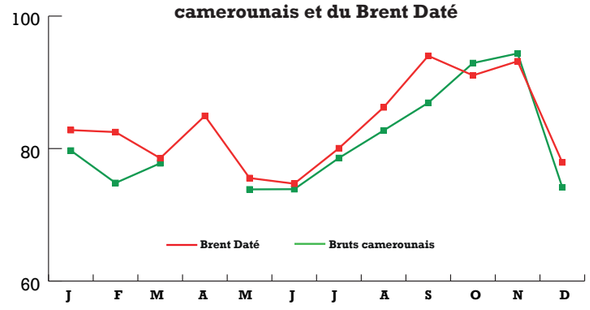

Ventes de gaz naturel

Approvisionnement de la centrale thermique de Kribi

La SNH a livré à la Centrale thermique de Kribi, 7,200 milliards de pieds cubes (mmscf)* de gaz naturel. Ce volume est en baisse de 28,36% par rapport à 2023. Le prix moyen pondéré de vente de ce gaz est de 1 790,018 FCFA par millier de pieds cubes (mscf).

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz naturel à KPDC, opérateur de la centrale, est de 12,888 milliards de Fcfa. À cela s'ajoute 3,085 milliards de Fcfa issus de la vente de la quote-part Etat dans les ventes de gaz en amont par l'Association Sanaga Sud.

Volumes mensuels de gaz livrés à la centrale thermique de Kribi
(en millions de pieds cubes standards)

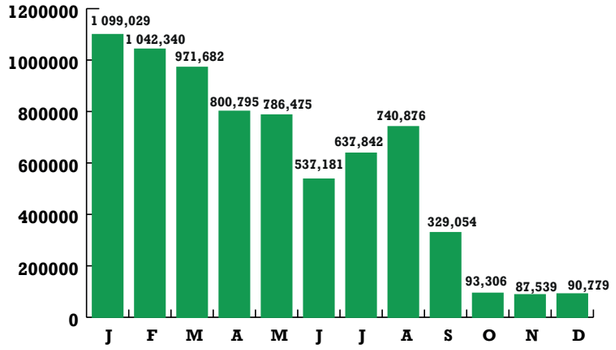

** À 1 000 BTU/scf*

Ventes de GNL

20 cargaisons de GNL ont été exportées en 2024, soit 17 768,63 milliards de British Thermal Unit (BTU), en baisse de 5,15 % par rapport à 2023. Les recettes générées par la vente de la quote-part État sont de 160,904 millions de dollars US.

Evolution mensuelle des prix du Japan Korean Market et du GNL camerounais

(en USD/mmBTU)

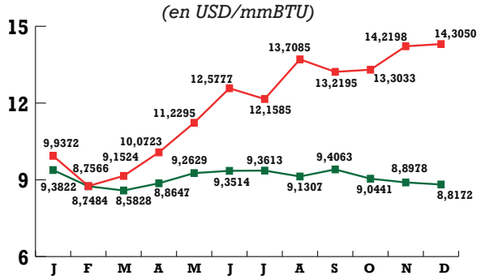

Destinations du GNL camerounais

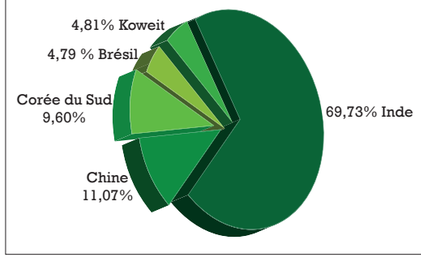

Volumes mensuels de GNL vendus pour le compte de l'Etat

(en millions de BTU)

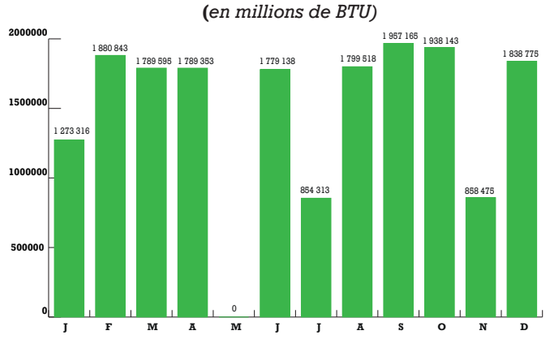

Indicateurs de commercialisation du gaz naturel

- Nombre de cargaisons : 20
- Principales destinations : Inde, Corée du Sud, Chine, Koweït, Brésil
- Contribution de la centrale de Kribi au mix électrique national :10,42%
- Contribution de Bipaga à l'approvionnement national : 10,42%
- Economie en subvention pour l'Etat (en 2024): 2 156 millions de Fcfa (contre un gain de 2 236 millions de Fcfa en 2023)
- Taux de disponibilité du Dépôt de Bipaga au chargement des camions citernes : 97,92%
- Nombres de jours sans accident au 31 décembre 2024 : 2 509 jours

Approvisionnement du marché domestique en GPL

La SNH a commercialisé 32 177,635 tonnes métriques (TM) de GPL au prix moyen de 383 371,850 Fcfa par TM. Ce volume est en baisse de 7,18% par rapport à 2023. Le chiffre d'affaires généré par ces ventes est de 12,336 milliards de FCFA, auxquels s'ajoutent 2,651 milliards de FCFA issus de la vente de la quote-part Etat dans les ventes de GPL en amont.

Quantités de GPL chargées au dépôt GPL de Bipaga

(en tonnes métriques)

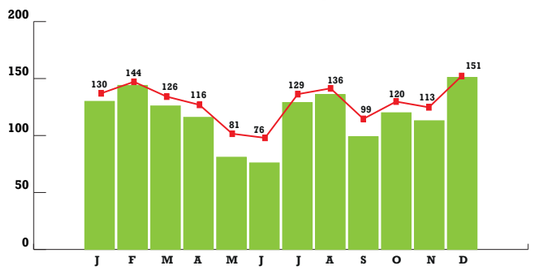



ACTIVITÉS GAZIÈRES

Marché domestique du GPL et opération du dépôt de Bipaga

Le Dépôt GPL est une installation opérée par une équipe SNH qui a démarré les chargements de camions citernes le 09 avril 2018. Cette infrastructure, qui a une capacité de stockage de 1 000 TM, est approvisionnée par un pipeline à partir des installations de traitement de gaz naturel opérées par Perenco Cameroun. Elle permet de charger des camions citernes ayant une taille moyenne de 20 tonnes métriques.

En 2024, l'approvisionnement de GPL à partir du dépôt de stockage de Bipaga pour les besoins des ménages camerounais s'élevait à 32 177,635 Tonnes Métriques (TM), contre 34 699,377 TM pour l'année précédente, en baisse de 7,27%. Cette baisse est due à des travaux de forage sur le champ Sanaga Sud effectué par PERENCO, ayant entrainé l'arrêt des livraisons de GPL au Dépôt de Bipaga du 09 au 14 juin 2024.

Ainsi, le taux de disponibilité des installations sur l'année s'élève à 97,92%, la SNH ayant suspendu les chargements pendant une semaine pour réaliser des opérations de maintenance préventives.

Par ailleurs, le dépôt de Bipaga a contribué à 13,75% à l'approvisionnement du marché national, qui s'est élevé à 234 031 TM (incluant les importations), en hausse de 13,47% par rapport à 2023. La consommation de GPL s'est élevée à 190 352 TM en 2024, soit une augmentation de 11,83% par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par les besoins du marché qui restent largement supérieurs à l'offre.

D'après les estimations de la SNH, la production de GPL comparée aux importations, a permis à l'Etat du Cameroun de réaliser des économies de l'ordre de 2,156 milliards de FCFA relatives à la subvention accordée à ce produit et des économies estimées à 23,897 millions de dollars US pour ce qui est des réserves de change.

Le dépôt de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) à Bipaga alimente le marché camerounais en gaz de pétrole liquéfié (GPL), communément appelé gaz domestique. Il est actuellement l'unique source d'approvisionnement local. Le gaz de Bipaga parvient aux ménages via les marqueteurs.



Approvisionnement des sociétés industrielles de Douala



Le volume total de gaz produit et distribué à une trentaine d'industries de Douala du 1er janvier au 31 décembre 2024 s'élève à 1,260 milliards de pieds cubes de gaz (soit 35,68 millions de mètres cubes). Ce volume correspond à une baisse de 38,46% par rapport à 2023, due notamment à l'épuisement des ressources gazières et à la déconnexion de plusieurs industries du réseau de gaz.

Le réseau de distribution de gaz naturel aux entreprises de Douala s'étend sur 52 km environ. Il permet d'approvisionner des entreprises basées dans les zones industrielles de Bassa et de Bonabéri.

Fourniture de gaz à la centrale thermique de Kribi



La fourniture de gaz à la centrale thermique de Kribi par la SNH pour la génération d'électricité, s'est poursuivie au cours de l'année 2024. Les volumes de gaz livrés à KPDC se chiffrent à 6,628 milliards de pieds cubes, en baisse de 27,4% par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par le fait que la Centrale de KPDC a fonctionné avec un seul moteur (sur les treize moteurs installés) depuis le 12 octobre 2024, en raison du non-paiement par ENEO de sa créance due.

Au plan HSE, l'équipe d'exploitation du gazoduc Bipaga-1/Mpolongwe-2 a enregistré au 31 décembre, 4 330 jours consécutifs sans incident depuis la mise en service du gazoduc le 25 février 2013.

Ce gazoduc, long de 18 km, permet de transporter le gaz naturel du Centre de traitement de gaz situé à Bipaga 1 vers la centrale thermique de Kribi, située à Mpolongwé. Il est opéré par le personnel de la SNH. Au niveau opérationnel, aucun arrêt non programmé n'a été enregistré, soit un taux de disponibilité de l'ouvrage de 100 %.



Liquéfaction de gaz naturel

Au 31 décembre 2024, 19 cargaisons de GNL ont été exportées contre 20 en 2023. Pour un cumul de 124 cargaisons depuis le début de l'exploitation de cette usine en mars 2013.

Le FLNG Hilli Episeyo a produit 3,162 millions m^3 de GNL au cours de l'année 2024, soit 1,420 millions de tonnes.

Grâce à la mise en exploitation du projet Floating Liquefied Natural Gas (FLNG), conduit par la SNH et ses partenaires Perenco et Golar, le Cameroun a acquis en 2018, le statut de pays exportateur de gaz naturel. Le gaz issu du champ Sanaga Sud est liquéfié à partir du Hilli Episeyo, une usine flottante installée au large de Kribi pour une production de gaz naturel liquéfié (GNL) de 1,2 million de tonnes par an. Sont parallèlement produits, 1,8 million de barils de condensat et 30 000 tonnes de GPL.

Projet de fourniture de gaz naturel à l'usine de Céramiques de KEDA

Les travaux de construction du gazoduc destiné à la fourniture de gaz à l'usine de céramiques de KEDA ont été achevés au cours de l'année 2024, avec la première mise en gaz le 14 juin 2024 et la réception provisoire des prestations le 12 novembre 2024.

Les volumes de gaz naturel livrés à l' usine de céramique de KEDA à Bipaga, dans la période du 14 juin au 31 décembre 2024, sont de 872,681 millions de pieds cubes (soit 24,712 millions de mètres cubes).



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

La SNH, un engagement durable au service de la société

La SNH inscrit la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) au cœur de sa stratégie de développement. À travers cette démarche, l'entreprise contribue activement à l'atteinte des objectifs de développement durable, en conciliant performance, protection de l'environnement, développement humain et solidarité.

En tant qu'acteur majeur de l'industrie pétrolière et gazière en amont, la SNH déploie sa politique de responsabilité sociétale autour de cinq axes prioritaires:

- la protection de l'environnement,
- le mécénat social et éducatif,
- la promotion de la culture camerounaise,
- le soutien au mouvement sportif national et,
- la valorisation du capital humain.

Protection de l'environnement

La préservation de l'environnement constitue un pilier essentiel de la politique RSE de la SNH. Consciente des enjeux liés au changement climatique et à la protection des écosystèmes, l'entreprise privilégie la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment par la limitation du torchage et le recours à des technologies favorisant l'efficacité énergétique. Elle veille également, à travers le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) et TRADEX, à la prévention et à la gestion des risques de pollution, grâce à des dispositifs de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures, à la maîtrise des rejets liquides ainsi qu'à une gestion rigoureuse des déchets dangereux.

Au cours de l'exercice 2024, le CPSP a participé, les 14 et 15 mai, à l'exercice maritime multinational Obangame Express 2024, organisé dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH). Cette opération a permis de tester les capacités nationales d'intervention en cas d'urgence en mer et de renforcer la coordination entre les administrations compétentes en matière de gestion des catastrophes maritimes et de lutte contre les pollutions par les hydrocarbures.

Le CPSP a également assuré le suivi environnemental du gazoduc Bipaga-Mpolongwé à travers des inspections mensuelles de l'intégrité de son emprise. Ces opérations ont été accompagnées d'actions de sensibilisation des autorités administratives, des collectivités territoriales décentralisées et des populations riveraines sur les risques liés à l'exploitation de l'ouvrage. Une attention particulière a été accordée à la prévention des feux de brousse à proximité du gazoduc, afin de préserver les infrastructures, de limiter les risques d'incendie et de protéger les écosystèmes traversés.

Mécénat et promotion de l'éducation

La SNH poursuit son engagement en faveur de l'éducation et de la formation des jeunes, considérées comme des leviers essentiels du développement durable.

Ainsi, près de 500 élèves issus de quinze établissements scolaires ont reçu des prix d'excellence composés de fournitures scolaires, en reconnaissance de leurs performances académiques.

Par ailleurs, le CPSP a organisé, du 23 septembre au 2 octobre 2024, une campagne de remise de prix d'excellence dans douze établissements publics situés le long du corridor du Pipeline Tchad-Cameroun. Au total, 1 200 élèves, sélectionnés sur la base de leurs résultats de l'année scolaire 2023-2024, ont bénéficié de kits scolaires complets, tandis que les établissements concernés ont été dotés de matériels didactiques destinés à améliorer les conditions d'enseignement.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la SNH a pris part au Forum Université-Entreprise organisé dans le cadre de la célébration du trentième anniversaire de la Faculté des Sciences de l'Université de Douala, du 1er au 5 avril 2024. Cette participation a permis de renforcer les liens entre le monde académique et le secteur industriel, tout en sensibilisant les étudiants aux opportunités offertes par l'industrie pétrolière et gazière.



Promotion de la culture camerounaise

Attachée à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel national, la SNH accompagne régulièrement les grandes manifestations culturelles qui contribuent au rayonnement du Cameroun.

En 2024, l'entreprise a notamment apporté son soutien au Ngondo, grand festival traditionnel des peuples Sawa de la région du Littoral, ainsi qu'au Festi-Kudumbar, festival des peuples Sao-Kotoko et des communautés de montagne, organisé dans la région de l'Extrême-Nord.

Par ailleurs, l'Association Sportive et Culturelle Hydrocarbures (ASCH) a organisé, du 23 au 24 août 2024, une excursion culturelle dans le département de la Vina, avec des étapes à Ngaoundéré et dans le village Idool. Cette initiative a favorisé la découverte des richesses culturelles de l'Adamaoua tout en renforçant la cohésion entre les personnels issus de différentes régions du Cameroun.

Soutien au mouvement sportif national

Le soutien au sport demeure l'un des axes majeurs de la politique de responsabilité sociétale de la SNH.

En 2024, l'entreprise a accompagné la 21ᵉ édition du Tour Cycliste International Chantal Biya, courue du 4 au 6 octobre, en sponsorisant le Maillot Jaune. À travers cette contribution, la SNH réaffirme son engagement en faveur de la promotion du sport, de l'excellence et du rayonnement international du Cameroun.



Valorisation du capital humain

La SNH place le bien-être, la santé et le développement professionnel de ses collaborateurs au cœur de sa politique de gestion des ressources humaines. En 2024, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre afin d'améliorer durablement les conditions de travail et de renforcer les compétences des personnels.

Sur le plan sanitaire, l'entreprise a poursuivi la délivrance de cartes d'identité sanitaires personnalisées aux agents et à leurs familles, afin de faciliter leur prise en charge dans les structures hospitalières. La visite médicale annuelle a été enrichie par des examens cardiovasculaires, tandis que deux campagnes de sensibilisation ont été organisées : l'une consacrée à la prévention de l'obésité par l'adoption de bonnes pratiques hygiéno-diététiques, les 1er, 3 et 4 avril 2024, et l'autre dédiée à la prévention de la variole du singe.

En matière de développement des compétences, la SNH a poursuivi son programme de renforcement des capacités. À cet effet, un séminaire a été organisé en janvier 2024 au siège de l'entreprise à l'intention des personnels impliqués dans la chaîne de la dépense, sous la coordination de la Direction Financière. Les agents ont également été formés à la nouvelle procédure CNOS de dépôt et d'enregistrement des pièces périodiques de maintien de droits.

Enfin, ***dans le domaine de la sécurité***, une note de service signée le 9 septembre 2024 par l'Administrateur-Directeur Général a instauré une allocation alimentaire en faveur des vigiles affectés au dépôt GPL de Bipaga et renforcé la ration alimentaire des agents de sécurité en service au sein de la SNH, traduisant ainsi la volonté de l'entreprise d'améliorer les conditions de travail des personnels exerçant des missions sensibles.



Activités Financières

Gestion du portefeuille

La SNH, un groupe diversifié

La SNH diversifie ses activités depuis 1994. Au 31 décembre 2024, elle détient des participations dans 16 sociétés actives dans les secteurs pétrolier, parapétrolier et connexes.

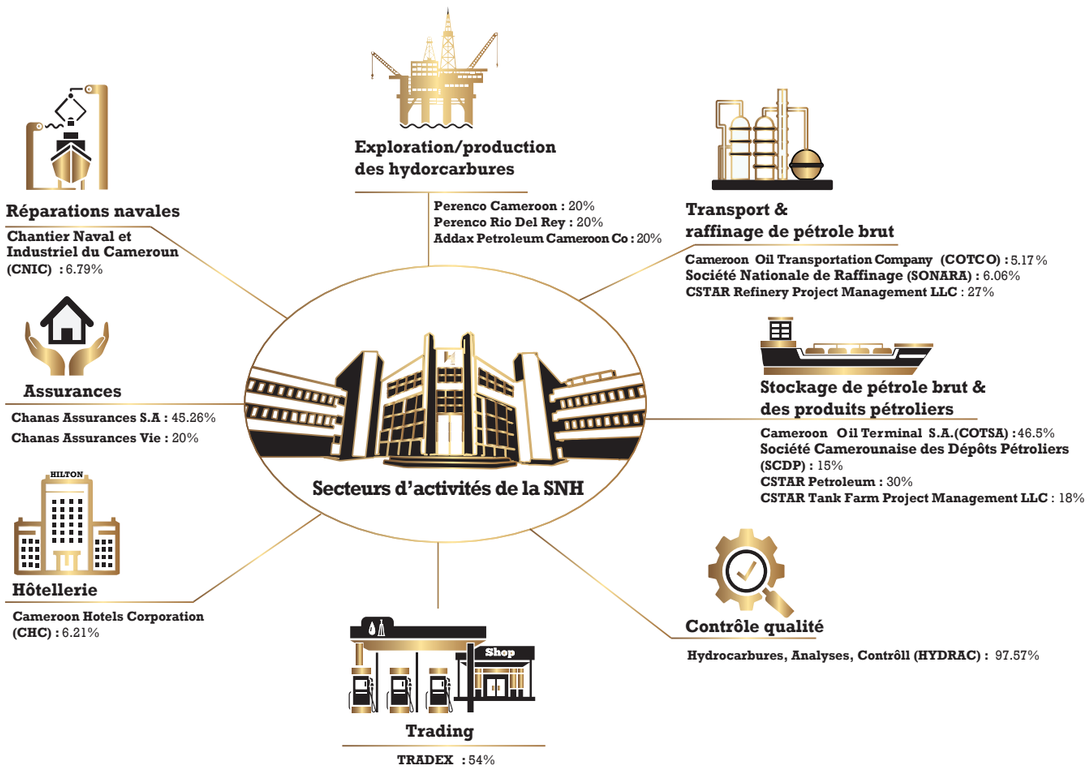

En 2024, les dividendes bruts reçus des sociétés du portefeuille se sont élevés à 52,592 milliards de FCFA, contre 67,948 milliards de FCFA en 2023, soit une baisse de 22,60 %.

Perenco Rio Del Rey (PRDR)

Résultat en baisse de 50,84 %%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice de 58,522 millions USD, contre 119,053 millions USD en 2023.

Un dividende net par action de 500 USD a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2023.

Perenco Cameroun (PERCAM)

Résultat en baisse de 14,57 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice de 125,083 millions USD, contre 146,409 millions USD en 2023.

Un dividende net par action de 46 864 USD a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2023.

Addax Petroleum Cameroon Company S.A. (APCC)

Résultat en hausse de 989,99%

Les comptes clos au 31 décembre, se soldent par un bénéfice de 66,224 millions USD, contre une perte de 7,441 millions USD en 2023.

Un dividende net par action de 80 000 USD a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2023.

Cameroon Oil Terminal S.A. (COTSA)

Résultat en baisse de 1,56 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 20,18 millions USD, contre 20,50 millions USD en 2023.

Un dividende net par action de 20,51 USD a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2023.

Cameroon Oil Transportation Company (COTCO)

La SNH ne participe pas aux réunions statutaires depuis le 07 décembre 2023.

Hydrocarbures Analyses Contrôles (HYDRAC)

Résultat en hausse de 224,50 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 5,136 millions de FCFA, contre 1,583 million de FCFA en 2023.

Société Nationale de Raffinage (SONARA)

Résultat en baisse de 5,29 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par une perte de 41,977 milliards de FCFA, contre une perte de 39,869 milliards de FCFA en 2023.

Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)

Résultat en baisse de 33,39 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice de 2 157 millions de FCFA, contre 3 238 millions de FCFA en 2023.

Un dividende net par action de 3 579 FCFA a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2023.

Société de Trading et d'Exportation de Pétrole Brut et de Produits Pétroliers (TRADEX) S.A.

Résultat en hausse de 0,92 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 14,897 milliards de FCFA, contre 14,762 milliards de FCFA en 2023.

La société a versé un dividende net par action de 16 383 FCFA aux actionnaires au titre de l'exercice 2023.

Chantier Naval et Industriel du Cameroun S.A. (CNIC)

L'Assemblée Générale ordinaire du 19 septembre 2025 a approuvé les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023, qui font ressortir un résultat net déficitaire de 3,255 milliards de FCFA.

Chanas Assurances S.A.

Résultat en baisse de 48%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 634,205 millions de FCFA, contre 1 219,566 millions de FCFA en 2023.

Un dividende net par action de 12 525 FCFA a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2023.

Cameroon Hotels Corporation (CHC-HILTON)

Résultat en baisse de 20,03 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 2 408 millions de FCFA, contre 3 011 millions de FCFA en 2023.

Un dividende net par action de 301 FCFA a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2023.

Chanas Assurances VIE S.A.

Les sessions de réunions statutaires devant arrêter les comptes de l'exercice 2024 ne se sont pas tenues au 31 décembre.

International Business Corporation (IBC) S.A.

En liquidation

La liquidation de la société se poursuit.



RAPPORT
FINANCIER

Au plan comptable et financier, les activités de la SNH se répartissent ainsi qu'il suit :

- **L'activité dite du Mandat** conférée par l'Etat, basée sur la gestion des intérêts de ce dernier dans le secteur des hydrocarbures. La trésorerie y est composée des ventes de pétrole brut et de gaz, libellées en dollars US et en euros, ainsi que des intérêts générés par le placement des excédents de trésorerie.

- **L'activité liée au Fonctionnement** de l'entreprise. Sa trésorerie, quant à elle, est composée des dividendes versés par les sociétés du portefeuille, des intérêts générés par le placement des excédents de trésorerie, des revenus locatifs, ainsi que de la part SNH de pétrole brut lui revenant en tant qu'investisseur à part entière.

SNH Mandat

Fait marquant

Baisse de 8,22% du solde transférable à l'État, qui s'est élevé à 516,292 milliards de Fcfa en 2024, contre 562,560 milliards de Fcfa l'année précédente.

Activités liées aux Associations

Indicateurs de calcul du solde transférable au Trésor Public :

Libellé	Volumes/montants
Quote-part de la production pétrolière revenant à l'Etat	12,428 millions de barils
Quote-part de la production gazière revenant à l'Etat	24,822 milliards de pieds cubes (Scf)
Quote-part de la production de GPL revenant à l'Etat	9,408 milliers de TM
Production pétrolière vendue pour le compte de l'Etat	12,449 millions de barils
Production gazière vendue pour le compte de l'Etat	19,660 milliards de Scf
Production de GPL vendue pour le compte de l'Etat	9,408 milliers de TM
Cours moyen du dollar US	1 dollar = 605,676 Fcfa
Prix officiel moyen du baril de pétrole brut	78,860 dollars US
Recettes totales (ventes de pétrole brut et de gaz naturel)	1 207,588 millions dollars US (731,276 milliards de Fcfa)
Dépenses pétrolières et gazières supportées par l'Etat	214,985 milliards de Fcfa
Solde transférable	**516,292 milliards de Fcfa**

Synthèse des opérations de l'activité Mandat

Libellés des opérations	Quantités			Montants	
Détails	Pétrole brut (en millions de barils)	Gaz naturel (en milliards de pieds cubes -Scf)	GPL (milliers de tonnes métriques)	USD (millions)	Fcfa (milliards)
Quote-part de la production revenant à l'Etat	12,428	24,822	9,408		
1. Production vendue	**12,449**	**19,660**	**9,408**	**1 207,588**	**731,276**

Taux de change moyen	605,676 FCFA pour 01 USD
Prix officiel moyen	78,860 USD/baril (bbl)
Prix de vente de gaz à l'Etat	1 630,627 XAF/millier de SCF
Prix de vente de gaz à KPDC	1 784,646 XAF/millier de SCF
Prix de vente de GPL à l'Etat	281 780,710 XAF/TM
Prix de vente de GPL à TRADEX	383 371,850 XAF/TM
Prix de vente de GNL à Gazprom	9,056 USD/mmBTU

	USD (millions)	Fcfa (milliards)
2. Engagements SNH	**354,925**	**214,985**
2.1 Engagements SNH/Associations	**213,422**	**129,139**
a) Coûts opératoires	8,357	5,058
b) Exploitation/développement Sanaga Sud	18,431	11,128
c) Exploitation/développement Dissoni Nord	2,221	1,346
d) Appréciation/développement (Rio Del Rey + Lokélé + Moudi+Ebomé)	0,000	0,000
e) Exploitation/développement Iroko	3,000	1,835
f) Exploitation/développement Moabi	2,257	1,371
g) Exploitation/développement Bolongo	1,682	1,024
h) Redevances	23,024	13,780
2.2 Engagements gaziers	**77,222**	**46,769**
a) Coût de liquéfaction	88,679	53,722
b) Coût d'achat du gaz pour la Centrale thermique de Kribi	18,471	11,166
c) Coût d'achat du GPL	14,793	8,972
d) Reprise provisions Projet GNL	-48,451	-29,340
e) Projets gaziers	3,730	2,249
2.3 Autres engagements SNH	**64,282**	**39,077**
a) Frais d'inspection	0,275	0,166
b) Stocks de sécurité	0,281	0,170
c) Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO)	1,835	1,119
d) Sécurisation des opérations pétrolières	11,896	7,208
e) Autres provisions remise en état des sites	10,500	6,404
f) Pipeline Tchad/Cameroun	3,325	1,997
g) Autres charges	19,243	11,669
3) Solde transférable au Trésor Public	**852,663**	**516,292**

SNH Fonctionnement

Fait marquant

Une hausse de 22,60% des dividendes bruts reçus des sociétés du portefeuille en 2024, au titre de l'exercice 2023, qui se sont élevés à 52,592 milliards de FCFA, contre 67,948 milliards de FCFA reçus en 2023, au titre de l'exercice 2022.

Compte de résultat

Le résultat net de l'exercice 2024 (après impôt sur les sociétés) a connu une baisse en valeur absolue de 22,467 milliards de FCFA et de 39,75% en valeur relative, soit un montant de 34,052 milliards de FCFA, contre 56,519 milliards de FCFA en 2023.

Dividende servi à l'Etat

La SNH a servi à l'État un dividende brut de 25 milliards de FCFA en 2024, contre 20 milliards de Fcfa en 2023.

Impôt acquitté

En 2024, la SNH a versé à l'État, 22,855 milliards de Fcfa au titre de l'impôt sur les sociétés et divers impôts et taxes, contre 22,237 milliards de Fcfa en 2023.

Bilans consolidés comparés
(en millions de Fcfa)

Actif	2024	2023	%	Passif	2024	2023	%
Actif net immobilisé	272 514	290 843	- 6,30	Ressources stables	568 622	548 702	3,63
Actif circulant	276 712	287 196	- 3,65	Passif circulant	211 083	245 060	- 13,86
Trésorerie Actif	240 969	224 045	7,55	Trésorerie Passif	10 489	8 323	26,02
Total	**790 195**	**802 084**	**- 1,48**	**Total**	**790 195**	**802 084**	**- 1,48**
				Résultat part du groupe	**36 548**	**37 950**	**5,75**

NB : Le pourcentage indique la variation de 2024 par rapport à 2023

Comptes de résultats consolidés et comparés
(en millions de Fcfa)

Libellé	2024	2023
Résultat d'exploitation	23 692	37 014
Résultat financier	15 859	17 314
Résultat activités ordinaires	39 551	54 328
Résultat hors activités ordinaires	- 2 030	529
Résultat avant impôts	37 521	54 856
Résultat net sociétés intégrées	12 256	15 750
Résultat sociétés mises en équivalence	32 894	31 098
Résultat net consolidé	45 150	46 848
Intérêts minoritaires/résultat	8 601	8 898
Résultat net : part du groupe	**36 548**	**37 950**



ANNEXES

1. **Procédure d'attribution des contrats pétroliers**
2. **Principes et normes comptables appliqués**
3. **Traitement comptable**
4. **Traitement fiscal**
5. **Mandat de l'Etat : Rapport d'audit des états financiers**
6. **Gestion du portefeuille : Rapport du commissaire aux comptes**



Procédure d'attribution des contrats pétroliers

Il existe deux voies d'attribution d'un bloc libre pour la conclusion d'un contrat pétrolier :

La procédure d'attribution d'un bloc par appel d'offres, limitée dans le temps, qui se déroule en plusieurs étapes :

- publication des Termes de Référence (TDR) des blocs en promotion dans des revues spécialisées ainsi que sur le site web de la SNH ;
- organisation de sessions de consultation des données techniques sur la prospectivité des blocs (*data rooms*) au siège de la SNH à Yaoundé ainsi que dans les grandes capitales pétrolières que sont Houston (USA) et Londres (Royaume-Uni) ;
- soumission des offres ;
- ouverture des offres au siège de la SNH par la Commission Permanente de Dépouillement et d'Evaluation des Offres, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ;
- analyse des offres par la commission susvisée, qui s'assure notamment que les sociétés soumissionnaires disposent des capacités techniques et financières pour exercer les activités de recherche et de production des hydrocarbures au Cameroun ;
- publication des résultats et notification aux soumissionnaires ;
- négociation d'un contrat pétrolier entre la société retenue et la Commission Permanente de Négociations des Contrats Pétroliers et Gaziers, constituée de représentants de la SNH et des ministères en charge des Mines, de l'Énergie, des Finances, de l'Économie, du Commerce et de l'Environnement.

La procédure d'attribution d'un bloc par gré à gré, valable toute l'année, est similaire à celle par appel d'offres, à l'exception des points suivants :

- la publication des TDR des blocs en promotion est faite avec la mention « Consultation de gré à gré » au lieu de « Appel d'Offres International Ouvert » ;
- chaque offre reçue est immédiatement dépouillée et évaluée par la Commission Permanente de Dépouillement et d'Évaluation des Offres pour l'attribution des titres miniers et les résultats communiqués au soumissionnaire.

N.B : Les offres sont reçues des sociétés pétrolières. Mais, plusieurs sociétés, dont l'une au moins doit être une société pétrolière au sens du Code Pétrolier, peuvent se regrouper dans le cadre d'un consortium et soumissionner pour un bloc donné. Ce consortium désigne l'une des sociétés comme opérateur, c'est-à-dire une société pétrolière à laquelle est confiée la charge de conduire les opérations pétrolières.

L'opérateur est tenu de justifier d'une expérience avérée dans la conduite des opérations pétrolières, notamment dans des zones et conditions similaires au bloc sollicité ainsi qu'en matière de protection de l'environnement.

Principes et normes comptables appliqués

Les comptes de l'exercice 2023 sont arrêtés conformément aux normes et principes comptables généralement admis et aux dispositions du référentiel comptable SYSCOHADA en vigueur dans la zone CEMAC. Leur présentation générale intègre par ailleurs des spécificités propres à la SNH et au secteur des hydrocarbures.

Méthode d'évaluation des titres de participation

Les titres de participation détenus sur les filiales sont enregistrés au sein des immobilisations financières, dans le compte « titres de participation » à leur valeur d'acquisition. Toutefois, une provision pour dépréciation des titres est constituée dès lors que la valeur mathématique des actions d'une filiale devient inférieure à leur valeur d'acquisition.

Méthode d'amortissement des investissements

Les investissements apparaissent au bilan à leur coût historique en Francs CFA, ou leur équivalent au cours de la devise étrangère concernée à la date d'acquisition, et sont amortis selon la méthode linéaire, conformément à la loi n° 2002/003 du 19 avril 2002, portant Code Général des Impôts de la République du Cameroun, qui définit les taux d'amortissement applicables aux différents investissements (immobilisations) et aux termes de la Convention d'Etablissement signée entre la SNH et l'Etat du Cameroun.

Frais de recherche et de développement

Les coûts engagés dans les études et les travaux de recherche des hydrocarbures sont comptabilisés dans les immobilisations incorporelles. Leur traitement comptable se présente comme suit :

- Les frais de recherche, enregistrés dans les immobilisations en cours, ne subissent pas d'amortissement avant le terme des travaux de recherche. Leur dépréciation est constatée dès la mise en production du champ concerné ;
- Les frais de développement, qui concernent les champs en production, et de ce fait subissent une dépréciation, font l'objet d'un amortissement au terme de chaque exercice.

Stocks d'hydrocarbures

Les stocks de pétrole brut sont évalués et comptabilisés au coût de production.

Traitement comptable

Les opérations liées aux associations (activité dite du Mandat)

Le traitement des opérations liées aux associations Rio Del Rey, Lokélé, Moudi, Ebomé Marine, Dissoni, Sanaga Sud, Iroko, Moabi et Bolongo s'effectue sur la base d'un système d'appel de fonds dont l'utilisation consolidée dans une facture se répartit en dépenses de capital ou coût du capital, coûts opératoires et variation du stock de consommables.

Financement des dépenses d'association

Les dépenses d'association sont financées par chaque associé sur la base d'un système de quote-part et enregistrées dans le compte de l'associé opérateur en contrepartie d'un compte de trésorerie.

Le dénouement de la créance ainsi constatée se traduit par la comptabilisation de la facture qui donne le détail de l'utilisation des fonds initialement appelés et leur répartition en coût du capital, coûts opératoires et variation des stocks de consommables.

Pour les permis en cours d'exploration, le mode de financement est le même et les dépenses y relatives, comptabilisées en immobilisations en cours, font l'objet d'un transfert soit en comptes d'immobilisations corporelles, soit en comptes d'immobilisations incorporelles au terme des travaux.

La rémunération des associés ou *Profit Oil*

La rémunération des associés, déterminée selon les dispositions du Contrat de Partage de Production (CPP), se fait sur la base d'un droit à l'huile (quote-part de la production). La quote-part perçue par la SNH en tant que mandataire de l'Etat, est enregistrée dans les comptes «Ventes de produits fabriqués ».

Les opérations liées au fonctionnement de la SNH

Outre sa participation pour son propre compte aux activités d'exploration et de production, la SNH détient des participations dans des sociétés à activités connexes et procède au placement des excédents de trésorerie, qui produisent des dividendes et des intérêts créditeurs. En outre, la SNH est depuis fin 2013, opérateur du champ Mvia.

Traitement fiscal

Les opérations liées aux associations (activité dite du Mandat)

Les recettes issues des ventes de pétrole brut par la SNH, mandataire de l'Etat, ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés.

Les opérations liées au fonctionnement de la SNH

En application des dispositions du contrat d'association relatif aux concessions Ebomé Marine et Moudi, les quotes-parts de production revenant à l'associé SNH sont soumises à l'impôt au taux de 38,5 % pour Ebomé et 57,5% pour Moudi. La quote-part de production revenant à la SNH Fonctionnement dans le cadre de l'exploitation du champ Mvia est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 38,5 %.

Le produit de la gestion du portefeuille d'actions et celui de la rémunération des excédents de placements, constitués des dividendes et des intérêts créditeurs encaissés, sont quant à eux, soumis au régime du droit commun et supportent un impôt de 33 %.

Mandat de l'Etat

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Rapport d'audit des états financiers
Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Administrateurs de la Société Nationale des Hydrocarbures S.A.

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport aux états financiers annuels de la société SNH volet Mandat, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les états financiers annuels comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et les notes annexes. Ils sont arrêtés par la Direction Générale de la SNH. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre examen a été effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux normes de la profession applicable au Cameroun. Il a comporté les contrôles, les sondages et les autres procédures de vérification que nous avons estimés nécessaires en vue de l'expression d'une opinion motivée sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers annuels..

Les états financiers que nous avons examinés présentent les chiffres significatifs suivants :

En millions de F CFA	2024	2023
Total bilan	753 639	908 720
Chiffre d'affaires	735 672	838 636
Bénéfice net (avant transferts à l'Etat)	369 485	499 072
Trésorerie nette	115 681	123 181

1. Confirmation d'indépendance

Nous vous confirmons que nous sommes indépendants de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH - Volet Mandat) conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces dispositions.

2. Approche méthodologique

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société Nationale des Hydrocarbures portant sur les opérations du mandat de l'État ci-joints*. Notre audit a été effectué selon les normes d'audit généralement admises ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. En application de ces diligences, nous avons :

En application de ces diligences, nous avons :

- Procédé à une appréciation des procédures et du contrôle interne de la SNH dans le but, d'une part, d'identifier les risques potentiels d'erreurs dans les comptes et, d'autre part, de déterminer le calendrier et l'étendue des sondages à effectuer sur les comptes ;
- Procédé à une demande de confirmation directe de soldes et d'informations auprès des tiers qui sont en relation avec la société, à savoir essentiellement les banques, les clients, les fournisseurs, les avocats, les assureurs et les sociétés partenaires ;
- Exécuté notre programme de contrôle des comptes établi après avoir défini les risques d'erreurs dans chaque compte ou groupe de comptes.

3. Résultat de nos travaux

3.1. Examen des procédures de contrôle interne

Nous avons examiné les procédures comptables et le système de contrôle interne, afin d'évaluer la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière dans le but de déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers annuels. Cet examen n'a donc pas permis de mettre nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler.

À l'issue de nos travaux de revue des procédures de contrôle interne, nous n'avons pas relevé de faiblesses significatives.

3.2. Contrôle des comptes

Notre examen des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 n'a pas révélé d'anomalies significatives.

** Les documents évoqués sont ceux soumis aux membres du Conseil d'Administration de la SNH*

3.3 Opinion sur les états financiers

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

À notre avis, les états financiers annuels sont dans tous les aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les États parties, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement appliqués par les entreprises du secteur exploration/production des hydrocarbures liquides et gazeux.

Le Commissaire aux Comptes
CAMEROUN AUDIT CONSEIL



Douala, le 07 Octobre 2024

Gestion du Portefeuille

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Rapport du commissaire aux comptes au Conseil d'Administration
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'actionnaire de la Société Nationale des Hydrocarbures, SA

Confirmation d'indépendance

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la SNH, volet Gestion du Portefeuille, établis en FCFA tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de FCFA 301 588 millions, y compris un résultat net d'impôts s'élevant à FCFA 56 519 millions ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi. ;

1. Audit des états financiers annuels

1.1 Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes au 31 décembre 2023.

À notre avis, les états financiers annuels sont, dans tous les aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les États-parties.

1.2 Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts comptables du Cameroun et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3 Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci.

Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

1.4 Responsabilité de la Direction relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été arrêtés par la Direction Générale.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les États-parties, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il n'existe aucune solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe à la Direction de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

1. 5 Responsabilité du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse des informations données dans le rapport de gestion de la Direction et dans les documents adressés au Conseil d'Administration sur la situation financière et les états financiers de synthèse.

Le Commissaire aux Comptes
CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Jean Marc BELL BELL
Douala, le 17 mai 2024

Gestion du Portefeuille

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Administrateurs de la Société Nationale des Hydrocarbures S.A.

Messieurs les Administrateurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Le Commissaire aux Comptes
CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Jean Marc BELL BELL
Douala, le 17 mai 2024



Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)

Catalyseur de développement

La Société Nationale des Hydrocarbures est une entreprise publique, au capital de huit milliards de Fcfa entièrement détenu par l'Etat du Cameroun. C'est un établissement industriel et commercial, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Créée le 12 mars 1980, la SNH a pour missions de promouvoir et valoriser le domaine minier national et de gérer les intérêts de l'Etat dans le secteur des hydrocarbures. La SNH est également habilitée à accomplir, avec le Ministère des Finances, toutes les opérations financières.

Activités :

- Promotion du domaine minier national ;
- Négociation des contrats pétroliers et gaziers, en liaison avec les administrations publiques compétentes ;
- Suivi de l'exécution des contrats pétroliers et gaziers passés entre l'Etat et les sociétés intervenant dans le secteur des hydrocarbures ;
- Exploitation, en association ou en *sole risk*, de champs pétroliers ;
- Suivi des opérations de chargement de pétrole brut sur les terminaux ;
- Commercialisation de la part de la production nationale d'hydrocarbures revenant à l'Etat;
- Transfert au Trésor Public, après déduction des charges de production, des recettes issues des ventes de pétrole brut, qui financent le budget de l'Etat ;
- Conduite de projets gaziers visant notamment le relèvement de l'offre nationale en énergie électrique, afin de soutenir le développement du tissu industriel ;
- Gestion des stocks de sécurité des produits pétroliers pour garantir l'approvisionnement du pays en cas d'imprévu majeur ;
- Conduite d'études et mise en œuvre de divers projets en relation avec ses missions, aussi bien dans les secteurs pétrolier, gazier et parapétrolier, que dans les secteurs connexes.



Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)
B.P : 955 Yaoundé, Cameroun - Téléphone : (+237) 222 201 910
Fax : (+237) 222 209 869 - Télex : 8514 KN - Site Internet : www.snh.cm